



Séance du :  
**11/11/2024**  
Date de la convocation  
**04 novembre 2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la Commune de **COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2024_41	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt-quatre et le onze novembre à 10h00,  
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
Sous la présidence de M. Alain BARALE

**Présents :** MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves - GAYMARD Marie-José - GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette - LUCAS Aurore et TROIN François.

**Absent excusé :** BIGHETTI de FLOGNY Charles

**Secrétaire de séance :** GAYMARD Marie-José

**Objet :** Adhésion au « Service Médecine Préventive » du Centre de Gestion du Var.  
**Renouvellement de la convention 2025- 2028.**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de COMPS-sur-ARTUBY adhère au « Service Médecine Préventive » depuis le 01/01/2016 pour une durée de 4 ans.

Cette convention arrivant à terme il y a lieu de la renouveler.

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **D'AUTORISER** le Maire à signer le renouvellement la convention d'adhésion au service médecine préventive avec les Centre de Gestion du Var.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le: 15 NOV. 2024  
et publication le: 15 NOV. 2024  
Le Maire  
A. BARALE

Le Maire  
A. BARALE

